



RES COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

SOMMAIRE

Edito

Travaux

Environnement

Top / Flop

Elections sénatoriales

Etat civil

Infos pratiques

Histoire

Enfance / Jeunesse

ZOOM

Associations

Festhilval 2008



Dans la Rue Longue, la maison du notaire. Photo : Jean LEONARD

N°68 - Sept/Oct/Nov 2008

édito



Claude GOHON,
Maire de Thil

Informathil

N°68 - Septembre 2008
Bulletin municipal de la
mairie de Thil
Tél.: 05 61 85 42 88
E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr
Parution trimestrielle.
4 numéros par an.

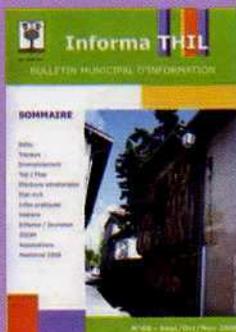
Directeur de la publication :
Claude GOHON

Directeur de la rédaction :
Jean LEONARD

Comité de rédaction :
Jean-Marc AGOSTINI
Michel COMBY
Céline FRAYARD
Audrey ISELY
Ghislaine PISANI

Maquette - Réalisation :
Audrey ISELY

Impression :
Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal en cours



Chers concitoyens,

C'est la rentrée ! Petits et grands ont repris le chemin de l'école ou du travail. Des le 1^{er} septembre le conseil municipal s'est réuni pour aborder cette nouvelle année scolaire. Le bilan de l'été est positif, la fête locale a remporté un vrai succès ; les manifestations se sont succédées à la satisfaction de tous. Merci aux organisateurs et aux participants car notre village prouve une fois de plus son dynamisme et sa volonté de vivre en harmonie.

Nous avons cependant quelques préoccupations. En premier lieu nous devons proposer aux Thilois un Plan Local d'Urbanisme qui s'inscrive dans un Projet d'Aménagement et de Développement Durable. C'est à dire un projet à long terme tenant compte de la protection de l'environnement et du cadre de vie, de l'équité et de la cohésion sociale, et de l'efficacité économique. Pour cela nous sommes assistés par un cabinet conseil. Deux réunions se sont déjà tenues en présence des partenaires institutionnels.

Sur le plan de la démographie et en tenant compte du rythme d'évolution de la population depuis 10 ans, il semblerait que la population Thiloise atteindrait 1450 habitants en 2020, dans douze ans. Nous devons veiller à éviter un prolongement excessif des constructions le long des axes routiers actuels, en consolidant les hameaux existants qui bénéficient déjà des réseaux essentiels. Pour avoir traversé récemment un village d'une longueur de six kilomètres, j'ai constaté la mise en place de nombreuses chicanes, et d'une douzaine de ralentisseurs « secs » qui rendent la vie impossible aux usagers. Ce n'est donc pas un exemple à suivre. Il existe encore de nombreux terrains constructibles au cœur du village, ne faudrait-il pas consolider le centre-bourg actuel ? Voilà quelques unes des questions que nous devons nous poser.

Naturellement, nous souhaitons tous que Thil demeure un espace agricole naturel à préserver en conservant son caractère et en protégeant les zones boisées, la faune et la flore particulièrement riches. Le moment venu nous organiserons une réunion publique pour vous tenir informé de ces enjeux.

En second lieu, il s'agit de la restauration de l'église. Les dossiers de demandes de subvention accompagnés de leurs devis ont été adressés au Conseil Général de la Haute Garonne et au Conseil Régional Midi-Pyrénées. C'est en fonction de ces réponses que nous pourrions établir un plan de financement et prendre une décision définitive pour le commencement des travaux. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des progrès réalisés en ce domaine. Nous avons prévu une visite, sous forme de « portes ouvertes » à laquelle vous serez conviés des que possible par l'intermédiaire « d'Informa' Thil ».

La salle des fêtes fera l'objet d'un projet spécifique. Il est question d'en modifier l'accès ainsi que l'orientation du parking et d'en améliorer l'acoustique. La reprise des locations permettra d'amortir le coût de ces travaux.

Et puis la vie quotidienne de notre village est faite d'une infinité de petits tracas, nous nous efforçons d'y répondre au mieux et à la satisfaction de tous.

A très bientôt

Travaux d'été...

Le ralentisseur

Pour la sécurité de nos enfants et celle de leurs parents, la précédente municipalité a programmé la construction d'un ralentisseur dans la descente de la côte du moulin, avant la sortie des écoles; cet aménagement oblige les voitures à rouler à 30km/h. Les démarches administratives étant arrivées à leur terme, nous avons pu faire cet aménagement pour la rentrée. Cela représente, certes, un gros investissement mais la sécurité des enfants et des parents qui les accompagnent n'a pas de prix.

Il est par ailleurs rappelé qu'il est formellement interdit (cela est passible d'une amende salée) de stationner les véhicules à cheval sur le trottoir. Les mamans, surtout celles ayant une poussette, sont obligées de descendre du trottoir et emprunter la route, ce qui est très dangereux. En cas d'accident, les conducteurs (trices) de ces véhicules seraient responsables.



Les sanitaires

Pendant les vacances, Michel a refait les toilettes de l'école primaire, peinture, changement des distributeurs de papier et de savon, changement des portes cassées, réparation et renforcement de celles qui pouvaient l'être, réparation des chasses d'eau, remplacement des lunettes et couvercles cassés. Ces travaux nécessaires coûtent cher à la commune (donc aux Thilois) et pourraient être évités car une grande partie

Le mois de Septembre rime avec rentrée des classes pour nos enfants, et pour nous parents, le début du bal-let :dépose des enfants, activités sportives, ludiques, récupération de nos petits à la sortie de l'école etc.....

De ce fait, à certaines heures de la journée les rues et les routes de Thil connaissent une certaine effervescence et afin que le transport de nos enfants se fasse dans le confort et la sécurité, il est bon de se remémorer quelques règles élémentaires de conduite.

Même sur de courts trajets, le port de la ceinture de sécurité est indispensable, à l'avant comme à l'arrière du véhicule. Les plus petits doivent être installés dans un rehausseur adapté à leur taille et il est dangereux de laisser les enfants debout entre les sièges arrières.

Lors de la dépose ou la récupération des enfants, il est rappelé que stationner à cheval sur le trottoir de la chaussée est d'une part dangereux, d'autre part interdit.

Cet été a vu pousser un ralentisseur aux abords de l'école, la configuration de la chaussée, la présence d'enfants et les vitesses de passage le rendaient indispensable La municipalité en assume complètement la réalisation et le coût; n'en déplaise au tagueur chagrin : entre un prix inscrit sur le sol (au demeurant inexact) et la silhouette d'un gamin victime d'un chauffard, nous avons choisi.

Jean-Marc AGOSTINI

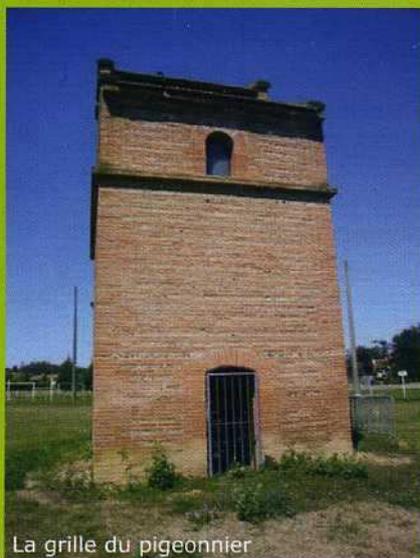
...Travaux d'été

Le monument aux morts

Le monument aux morts refait



La réfection du monument aux morts est terminée, il reste juste les lettres à repeindre. Ces réparations étaient nécessaires et nous devons bien cela à ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libre, en démocratie aujourd'hui. Même restauré, le monument ne sera jamais à la hauteur de leur sacrifice. Espérons qu'à la prochaine commémoration beaucoup de Thilois et Thiloises viendront leur rendre hommage.



La grille du pigeonnier

est due à des détériorations causées par les enfants (coups de pieds dans les portes, escalade sur les couvercles des cuvettes de W.C., détérioration des chasses d'eau, etc.).

En concertation avec la Directrice du primaire, Michel a installé des verrous (pouvant être ouvert de l'extérieur en cas de besoin) à toutes les portes des toilettes dont 3 sont maintenant réservées uniquement aux filles.

Nous demandons vivement aux parents d'expliquer cela à leurs enfants et leur apprendre le respect du matériel et des locaux mis à leur disposition. Dorénavant, quand un enfant sera pris en train de détériorer du matériel ou du mobilier, nous demanderons aux parents de faire une déclaration à leur assurance à laquelle nous enverrons la facture des réparations.

Depuis le 25 août, des salariés de la commune et des

Les toilettes de l'école primaire réparées et repeintes



Conseillers municipaux travaillent à nettoyer, repeindre le portail, réparer, désinfecter, pour que les locaux soient impeccables le jour de la rentrée.

La grille du Pigeonnier

Nous avons été informés par des Thilois que des rodéos de voitures et des rassemblements douteux s'organisaient derrière la salle des fêtes. La porte du pigeonnier, refaite à l'identique de l'ancienne, a d'ailleurs été plusieurs fois forcée et est maintenant hors d'usage. Nous avons donc fait poser une grille en fer au pigeonnier et barré le chemin qui mène au tennis par une barrière métallique. Si la barrière a pu être confectionnée par les ouvriers municipaux, la grille a été commandée à FerThil.

Jean LEONARD

ENVIRONNEMENT

UN NOUVEAU POINT DE TRI SELECTIF DANS LE VILLAGE :

Pour les personnes âgées, surtout celles n'ayant pas de véhicule, les points de tri sélectif étaient trop loin; aussi avons-nous pensé qu'il serait utile d'en créer un dans le village. C'est chose faite. Celui-ci se trouve rue de Chastel au bout du terrain de boules. Nous en avons profité pour retirer la colonne de récupération du verre qui se trouvait à côté de la maison de plein air au bout du plaça. En effet, cet endroit n'était pas adapté car souvent il y avait des morceaux de verre là où jouent des enfants, et la colonne prenait de la place aux boulistes notamment quand ils faisaient des concours.



Nous profitons de l'occasion pour rappeler les consignes de tri :

LES BOUTEILLES D'HUILE S'Y METTENT AUSSI !

Aujourd'hui les bouteilles d'huile alimentaire peuvent être recyclées. Les usines françaises sont désormais équipées de lavage à chaud et de système de traitement des eaux performants. Avec ces nouveaux emballages, le nombre de bouteilles plastique à recycler devrait augmenter de 2%.

ATTENTION AU TRI DES BOUTEILLES PLASTI-QUE !

Nous pourrions faire nettement mieux, nous avons actuellement plus de 30% d'erreurs ! Soyons vigilants car chaque erreur de tri (bâche plastique, pot de crème fraîche ou autre, couches, etc.) coûte et c'est la collectivité qui paye.

Les travaux à venir



Le chemin de Brendies, devenu trop étroit pour la circulation actuelle, va être refait et élargi prochainement.

Les travaux pourraient commencer fin 2008. Ils partiront du cimetière pour se terminer au stop de la D1. La chaussée sera élargie à 5,50m avec un chemin en herbe de 1m sur le côté pour permettre aux piétons de se ranger.

Nous profiterons de ces travaux pour modifier l'accès à la salle des fêtes et supprimer le point de tri devenu ingérable (des gens peu scrupuleux continuent d'y déposer des déchets et gravats).

Les colonnes de tri sélectif seront déplacées sur des aires plus proches du village.

> Rappel des consignes de tri

Les déchets NON RECYCLES
(Interdits dans les conteneurs)

- Objet en terre cuite (pot de fleur)
- Vases, faïence, porcelaine
- Ampoules
- Vitrre, miroirs ou pare-brise

Fibre, sac en plastique, barquette polystyrène

Et tout objet en plastique qui n'est pas un emballage

- Papiers sales ou gras (assiette-tout), articles d'hygiène (mouchoirs)
- Couches-culottes

...En effet, au centre de tri, les agents repèrent les erreurs puis doivent réacheminer les déchets jusqu'au centre d'incinération. Ces opérations représentent du temps et des coûts supplémentaires.

ET LE CARTON ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES ?

Tous les cartons de la maison se recyclent et pour certains une dizaine de fois. Chaque tonne de carton recyclé fait économiser 2,5 tonnes de bois. Il suffit de les déchirer en morceaux pour les mettre dans le conteneur « Papiers-Cartons ». Toutes les briques se recyclent également, c'est surtout le carton de ces briques que l'on recycle. Chaque tonne de briques alimentaires recyclée permet d'économiser 2 tonnes de bois.

ET SI NOUS DEVENIONS « ECOCITOYENS ».

Quelques gestes simples et gratuits peuvent aider à préserver notre planète. Le tri méthodique des déchets, privilégier les produits en contenants rechargeables et/ou recyclables, utiliser la voiture seulement quand cela est vraiment nécessaire, permet d'économiser des matières premières (bois, métaux, pétrole, etc.), du CO₂, mais aussi les ressources de notre planète. Ne pas effectuer des dépôts sauvages comme chemin de Brendies permettrait aussi de préserver la nature et l'image de notre village.

Nous rappelons que tout dépôt d'ordures ou déchets sur le sol près des poubelles ou aux points de tri sélectif (et dans la nature bien sûr) est formellement interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.

UN SITE A VISITER :

www.defipourlaterre.org

Jean LEONARD

TOP

Le CARILLONNEUR du village

Chaque fois qu'il y a un décès, et que l'église est ouverte pour un mariage ou un baptême, les cloches du village sonnent.

Depuis le décès du curé Louis Corstians en 1993, c'est un ancien du village, Daniel MONTINA, qui se charge de cette tâche.

En 1932 son père, italien, arrive en France et trouve du travail comme métayer à Roquelaure St Aubin dans le Gers. Daniel, né le 11 novembre 1920 à Seniaccio en Italie, avait à cette époque 12 ans et très vite il devient enfant de cœur et carillonneur.

Le 11 novembre 1937, il arrive à Thil, et travaille comme ouvrier agricole chez Monsieur BARICHOU. En 1943, ne voulant pas faire la guerre contre la France qui l'avait accueilli, il refuse de répondre à deux appels de l'armée italienne. Il est donc arrêté le 4 novembre comme déserteur et réquisitionné pour le STO (Service du Travail Obligatoire).

Emmené à Dachau, mais en wagons de voyageurs et non dans des wagons à bestiaux comme les juifs, communistes, etc, il se retrouve dans un camp de prisonniers sous le n° 161, près des camps d'internement où il a connu la faim et le froid. Il est ensuite affecté, au titre du STO, à la REICHBahn (équivalent de la SNCF dans l'Allemagne de l'époque) comme aide aiguilleur, puis formé pour être conducteur de



Le carnet de STO de Daniel

locomotive.

Libéré par les américains, étant italien, il est interné dans un camp en Italie à Moncalieri. Il obtient 3 mois de licence (permission) pour rentrer chez lui. Ensuite, il retourne à Casernette au sud de Turin, et revient à Thil, le 6 février 1946 avec des papiers en règle. De Doviglio comme prénom de naissance, il devient Daniel et retourne chez ses parents qui avaient pris la ferme de Monsieur Bosc à Launac en métayage.

Quelques temps plus tard, à Avignonet Lauragais, il rencontre Nichele, née en Italie le 4 septembre 1924 à Salgareda, et arrivée en France à l'âge d'un an. C'est le grand amour, ils se marient le 14 février 1947. A cette époque, nous étions moins formalistes, aussi le mariage s'est-il passé à St Brice (31) dans le champ du 1er adjoint qui officiait. Ils ont eu 2 enfants Yolande et Denis, et ont repris la ferme des parents, Nichel s'occupant de la volaille, du ramassage des cornichons et des repas, Daniel, lui, effectuant le reste du travail de la métairie. Ensemble depuis 61 ans, ils vivent une retraite paisible et heureuse, Nichel entretenant son joli parterre de fleurs devant sa maison et son jardin chemin de Laffont, Daniel conduisant sa 4L et prenant des photos. Tous deux sont membres actifs de l'Age d'Or.



Daniel, Nichele et la 4L devant leur maison.

FLOP

Nuisances sonores :

LA REGLEMENTATION

La courtoisie et le civisme font qu'il y a peu de problèmes sur ce sujet avec les voisins dans notre village, mais comme cela ne suffit pas toujours, il nous semble utile de rappeler la réglementation à ceux qui ne la respectent pas.

Il y a un décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 du Ministère de la santé qui stipule :

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage Qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité (sauf s'il s'agit d'une activité professionnelle ou une activité sportive, culturelle ou de loisir, organisée de façon habituelle ou soumise à autorisation).

Il est quand même permis de tondre sa pelouse ou bricoler, mais dans des plages prévues par un arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 et dans des limites d'intensité de durée et de répétition.

Pour les particuliers, ces plages sont :

- Les jours ouvrables :
de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h et de 16h à 18h

Il est également précisé que les dispositions précédentes ne dispensent pas les personnes concernées de prendre toutes dispositions pour réduire les nuisances sonores qu'elles provoquent pendant ces plages autorisées.

Le non respect de ces règles peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€ et la confiscation de la chose ayant servi ou étant destinée à commettre l'infraction.

HOMMAGE



26 JUILLET 2008

Claude GOHON, Maire de THIL et Jean LEONARD, son adjoint ont participé à la cérémonie de Bellegarde Sainte-Marie. Une gerbe a été déposée, au nom de la municipalité, sur chacune des stèles des résistants fusillés.

VACCINATION ANTI-GRIPPALE GRATUITE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose de vacciner gratuitement contre la grippe, tous ceux qui le souhaitent, les mercredis de 14h à 15h30, à la maison des associations (ancien presbytère) du mercredi 15 Octobre au mercredi 10 décembre inclus.

Venez munis simplement de votre vaccin, et c'est tout.

André PERRAULT

LES ELECTIONS SENATORIALES

Le 21 septembre 2008 ont eu lieu les élections sénatoriales. 5 postes étaient à pourvoir pour notre région sur les 114 sièges de sénateurs renouvelés cette année.

Issus du suffrage universel indirect, les sénateurs sont élus pour six ans par un collège électoral de plus de 150.000 élus. Pour notre commune 3 titulaires (Claude GOHON, Jean LEO-NARD et Ghislaine PISANI) et 3 suppléants (Daniel RICHE, Marie-Laure MERCIER et André PERRAULT) ont été désignés par le Conseil Municipal comme électeurs.

Ce régime électoral est issu d'une réforme adoptée en 2003 abaissant l'âge d'éligibilité et réduisant la durée du mandat sénatorial de neuf ans à six ans, de manière à l'aligner avec la durée et la périodicité des mandats locaux.

Afin d'adapter la composition du Sénat aux nouvelles réalités territoriales et démographiques, une augmentation progressive du nombre de sénateurs a également été prévue par la loi.

C'est au 1er octobre 2011 que cette réforme aura fini de produire tous ses effets. A cette date, le Sénat se renouvellera par moitié tous les 3 ans.

A noter :

les élections sénatoriales sont les seules élections pour lesquelles le vote est obligatoire pour les membres du collège électoral.

ELECTIONS EUROPEENNES :

Les élections européennes de juin 2009 permettront aux électeurs de l'Union Européenne d'élire leurs représentants au parlement européen.

Ce sont ainsi plus de 350 millions d'électeurs des 27 états-membres qui éliront 751 députés européens, dont 72 sièges pour la France.

Bien qu'étant une institution méconnue, le Parlement européen possède d'importants pouvoirs. Il participe à l'élaboration des normes européennes dans tous les domaines d'intervention de l'Union européenne (politique agricole, politique commerciale, transports, libre circulation, environnement...).

Afin de pouvoir participer à ce scrutin, pensez, si ce n'est déjà fait, à vous inscrire sur les listes électorales. Cette démarche doit être effectuée en mairie d'ici le 31 décembre 2008.

Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent également s'inscrire sur les listes électorales pour participer à cette élection dans les mêmes conditions que les électeurs français.

ETAT CIVIL

Du 06/06
au 22/09/2008

DÉCÉS :

- Jean-Claude DEGOUL décédé à Castelnau d'Estretfonds le 16 Juin 2008 - 63 ans
- Max François RESPAUD décédé à Nice (Alpes Maritimes) le 20 Juin 2008 - 83 ans
- Roger LATRILLE décédé à Toulouse le 12 Juillet 2008 - 85 ans

NAISSANCES :

- Lisa ALLIERES née le 30 mai 2008 à Toulouse, domiciliée Route de Lévigac, Résidence du Bois d'Auradé à Thil.
- Lucas, Olivier, Jean BRUNE-JAMMES né le 8 juin 2008 à Toulouse, domicilié, Résidence du Bois d'Auradé à Thil.
- Adam, Guy, Philippe COUROUBLE né le 22 juin 2008 à Toulouse, domicilié, 9 Verger du Riouet à Thil.
- Clémence PHARAMOND-KERROUX née le 27 juin 2008 à Toulouse, domiciliée Chemin de Laffont « Le Moulin » à Thil.
- Bilal, Fayçal KIFFA--PEREZ né le 11 Juillet 2008 à Toulouse, domicilié Route de Lévigac, Le Clos du Bois d'Auradé à Thil.
- Robin, Julien, Ingrid POU-PARD né le 12 Août 2008 à Toulouse, domicilié au lieu-dit « Le Placa » à Thil.
- Lucie, Marie DENAX née le 13 Août 2008 à Toulouse, domiciliée au Lotissement le Côteau de Pauillac à Thil.
- Federico CANCHES né le 23 Août 2008 à Toulouse, domicilié Rue du Verger « Le Placa » à Thil.
- Anastasia MORENO née le 18 septembre 2008 à Toulouse, domiciliée Le Riouet 1 à Thil.

MARIAGES :

- Yannick, Gérard LORENZO-DOMINGO, Chauffeur Poids Lourds et Virginie MONTINA Assistante de Gestion, domiciliés au Lieu-Dit « Le Bois d'Auradé » à Thil - le 19 Juillet 2008 à Thil.

- Josuel SOUZA DA SILVA, Cuisinier, domicilié 12 Rue du Capitaine Abana à 97317 APATOU (Guyane Française) et Léonie VANDEL, Institutrice, domiciliée Grand Rue à Thil - le 9 Août 2008 à Thil.

- Amar ALILECHE, Agent de Service Commercial, domicilié Chemin de l'Oratoire à Thil et Christine, Sylvie CARRADE, Secrétaire Comptable, domiciliée au Lieu-Dit « Lion » - la Ferme de Pomone à 31530 Mérenvielle - le 9 Août 2008 à Mérenvielle.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

SERVICE A LA PERSONNE

Un nouveau mode de rémunération pour les assistantes maternelles :

Le **CESU** (Chèque Emploi Service Universel).

Les assistantes maternelles peuvent obtenir les renseignements concernant ce moyen de paiement auprès du secrétariat de la mairie.

PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES :

En partenariat avec le Conseil départemental d'accès au droit, la Communauté de communes Save et Garonne a mis en place un service de consultations juridiques gratuites au bénéfice des particuliers.

Assurées par des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers...) ces consultations ont vocation à couvrir l'ensemble des domaines juridiques (famille, emploi, immobilier, endettement, consommation...).

Les prochaines permanences auront lieu les mercredis 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre de 14h à 17h au siège de la Communauté de communes, rue des Pyrénées à Grenade.

Pour avoir accès à ce service, l'obtention d'un rendez-vous est obligatoire au 05.61.82.85.55.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effec-

tuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2008 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2008 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2009.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence, doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 doivent prendre contact avec la mairie au plus tard le 31 décembre 2008, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue notamment des élections européennes à venir, au plus tard le 31 décembre 2008.

Vous trouverez tous renseignements complémentaires au secrétariat de la mairie.

Histoire

LES ANCIENNES CONFRERIES DE THIL

Dès le début du Moyen Age, se développèrent en France des associations qui portèrent le nom de confréries.

Ces confréries, qui ne pouvaient être établies qu'avec le consentement écrit de l'évêque, étaient des assemblées de personnes dont la motivation était souvent religieuse, mais qui fonctionnaient aussi parfois comme des syndicats professionnels ou des sociétés de secours mutuel. Les deux plus importantes confréries qui se développèrent à Thil, furent l'association des « Aparrataires » qui naquit à l'ombre des corporations, et la Confrérie du Saint Sacrement à vocation plus religieuse.

Les Aparrataires étaient à l'origine une association d'oiseleurs, (aparrats : petits oiseaux) activité autrefois très répandue dans la commune. Cette confrérie professionnelle au départ, évolua bientôt en société de secours mutuel, lointain ancêtre de notre Sécurité Sociale. C'est pourquoi, peut être, subsista-t-elle, après la dissolution des corporations par Turgot en 1776. Son ultime aboutissement fut la mutuelle « La Fraternelle de Thil » qui existait encore sous la forme locale il y a une vingtaine d'années, et qui est toujours vivante aujourd'hui, bien qu'intégrée à un groupe plus important. Les Aparrats furent longtemps le symbole de Thil, au point qu'on donnait autrefois ce nom aux Thilois.

La Confrérie du Saint Sacrement était une auxiliaire du culte catholique. Ses membres versaient chaque année une cotisation qui permettait de pourvoir aux dépenses liées à l'église (achats de cierges, de chandeliers, etc.) et gérait les ressources (commandes de messes, etc.).

En 1754, le montant de la cotisation était de 3 livres pour les confrères ordinaires,

somme portée à 12 livres pour les notables qui étaient cette année là, au nombre de six : Mr le curé Dargassies, Mr d'Albis, Mme d'Albis, Mr de Cruzilhac, Mr Demiau et Mr d'Abolin propriétaire du fort d'Agia. Il y avait 104 adhérents cette année là, et les finances étaient gérées par deux marguilliers, Vital Mesplé et Arnaud Tourret qui assurèrent ces fonctions jusqu'à la Révolution, témoignant ainsi d'une belle longévité. En 1779 disparut le curé Dargassies, remplacé par le curé Bourdeil qui devait plus tard émigrer. La confrérie disparut en 1793 pour cause de suppression des cultes, mais revit en 1803 avec le Concordat voulu par Bonaparte. Etaient alors marguilliers Arnaud Tourret, (fils ou petit fils du précédent) et François Dufaut, mais le nombre d'adhérents était tombé à 49, puis 14 seulement en 1816, ce qui illustre le déclin de la ferveur religieuse. Cette anémie provoqua la disparition de ce témoignage de la société d'autrefois.

Michel COMBY

I ère page du « Livre des confrères du Sacrement commencé l'an 1754 »

Livre des confrères du
St. Sacrement commencé
l'an 1754
dans marguilliers vital mesplé
et arnaud tourret

+ Mr le curé	12 ^l
+ Mr d'Albis	12 ^l
+ Madame d'Albis	12 ^l
+ Mr de Cruzilhac	
+ Mr de Demiau	
+ Mr d'Abolin	
+ Marie Arghumil	3 ^l
+ Pierre Mesplé	3 ^l
+ François Jouscler	3 ^l
+ Ignace Mesplé	3 ^l
+ Guillaume Coumbi	3 ^l
+ Bernard Martin	3 ^l
+ Jean Fuan	3 ^l
+ Pierre Brel	3 ^l
+ Juste Brel	3 ^l
+ Anne Dorliac	3 ^l
+ Jean Estéti	3 ^l
+ Marie Estéti	3 ^l
+ Jean Biguier	3 ^l
+ Marie Anne Mesplé	3 ^l
+ Jean Brel	3 ^l

LE MOT DES PITCHOUNS



La rentrée s'est bien passée : j'ai retrouvé mes copines, et le spectacle de l'année dernière était super : c'était les deux chansons. **Eva BALETTINI**

Le spectacle de fin d'année était bien et on a fait une chorale avec les CE2, c'était bien. Après, on a vu les petits faire les spectacles de gymnastique et on est partis. **Elliot RAFFIN**

La rentrée a été bien mieux que celle de l'année dernière. J'ai retrouvé mes amis, la routine. **Emmanuelle AGOSTINI-CAILLEAUX**

La rentrée s'est bien passée. J'ai retrouvé mes amis. Trop contente, je suis arrivée en classe j'ai sauté de joie ! **Sarah BERNARD**

Le spectacle s'est bien passé, les autres avaient le stress mais pas moi. La rentrée s'est bien passée : j'ai retrouvé mes copains et puis il y a beaucoup de nouveaux comme chaque année. **Anthony BILLOT**

Classe de CM1/CM2

Jeudi 12 et vendredi 13 juin 2008, quarante enfants des deux classes que compte l'école maternelle sont partis en classe de découverte à Garin, dans les Pyrénées, accompagnés des deux enseignantes, des trois Atsem ainsi que d'une mère d'élève.

Le programme du séjour était chargé : deux randonnées afin de découvrir la flore de la montagne ainsi que le milieu de l'ours puisque c'est dans cette région qu'ont été lâchés certains ours du programme de réintroduction.

Nous avons également visité une fromagerie : les enfants ont ainsi découvert le processus de transformation du lait de vache en fromage et ont pu déguster le fruit de cette transformation.

Un temps clément, un bon encadrement et des enfants ravis ont fait de ce court séjour un moment dont on aimera à se souvenir...

NB : Participation financière de la mairie et de l'Amicale Laïque.

Ecole Maternelle de THIL
Estelle CONSTANS
Martine BOYER

Anita : La rentrée s'est bien passée !
Charles-Elie : Je suis allé à Varanville et chez ma grand-mère.
Lucie : Pendant la classe de découverte, on est allé voir des dauphins et aussi des méduses dans un aquarium.
Sylvain : Je suis bien arrivé en classe.
Manon Auriac : Le spectacle de fin d'année m'a plu !
Jimmy : Je suis allé à la mer.
Anthony : Au spectacle, on a chanté « Miss Terre » !

Ecole élémentaire —CP/CE1
Julie MESPLEDE-CASSI

ZOOM Age d'Or

Notre Association a été créée en 1981 au profit des Thilloises et Thillois ; Cependant nous accueillons depuis une dizaine d'années, des adhérents des villages environnants. Elle a pour objectif de réunir des personnes retraitées ou préretraitées afin de lutter contre l'isolement, créer et maintenir le lien social. Nous recensons aujourd'hui 92 membres très actifs !

L'ensemble des activités proposées peut se lister autour des « Traditionnelles » et des « Exclusives » sachant que nous souhaitons proposer des ateliers supplémentaires dans les mois à venir et comptons sur la participation du plus grand nombre ! Par exemple, lancer en 2009 d'autres activités du type « Ateliers de couture et déguisement afin de faire revivre les soirées d'antan » !

Les activités traditionnelles :



- Cinq sorties par an avec la participation de la moitié des adhérents,
- Un voyage par an avec une trentaine de participants (souvent à l'étranger),
- Tous les 15 jours, pas moins de 60 membres participent aux jeux de loto ou de carte, goûter compris,
- Une fois par trimestre nous fêtons les Anniversaires des Aïeux avec un « Goûter Spécial »,
- Sans oublier les quatre repas « à thème » au cours de l'année.
- Une rencontre inter génération avec le cours préparatoire de l'école de Thil.

En outre, nous organisons une fois par an une sortie « le samedi ». Celle-ci est ouverte à tous les adhérents ainsi qu'aux personnes proches de la retraite. La sortie est ponctuellement ouverte aux proches de nos membres en fonction des places disponibles.

Les activités exclusives :



C'est en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) de la Haute-Garonne que nous avons pu organiser diverses animations :

- Atelier « L'équilibre » en 2006
- Atelier « La mémoire » en 2007 à Cadours
- Conférences « Soyons acteur de notre Santé » en 2007 avec l'intervention du Dr Labatut (Médecin Conseil de la M.S.A. Midi-Pyrénées). Nous sommes heureux de préciser que seul Thil et Auterive a été en mesure de l'organiser sur

toute la Haute-Garonne. Notre Présidente, Yvette DUBOIS, a suivi un stage à Cauterets pour l'animation sur l'atelier le « Bien vieillir ».

- 6 ateliers en 2008 « Bien dans son corps, Bien dans sa tête », « Pas de retraite pour la fourchette », « Faites de vieux os », « Les 5 sens en éveil, garder l'équilibre », « Dormir quand on n'a plus 20 ans », « Les médicaments un produit pas comme les autres ».

Une assistante sociale de la M.S.A. assiste également aux séances et nous avons, en fonction des sujets abordés l'intervention du Dr Labatut.

A cette occasion, un Agenda Santé a été remis à chaque participant afin que **chacun devienne acteur de sa propre santé.**

Voici un petit aperçu de ce que nous avons déjà organisé :

- Week End en Bretagne de 3 jours (Belle Ile en mer, Marées Salan de Guérande et Menhir de Carnac)
- Sortie en forêt de Bouconne avec la découverte du Sentier Botanique et pique nique où chacun avait préparé le meilleur de sa spécialité



Découverte de la Grotte de Cabrespine dans l'Aude et la Vallée du Minervois avec un repas pris chez l'habitant ! Que du Bonheur !

- Sortie au Pic du Midi de Bigorre ; Nous avons eu de la chance car la vue était dégagée et le temps exceptionnel !

Les prochaines dates à retenir :

Prochaine Assemblée Générale le jeudi 09/10
Déjeuner de Noël le 13 décembre (Merci de réserver assez tôt) ! Ambiance garantie !
Nous vous confirmons que le Loto 2009 s'organise en Avril !

Nous remercions tous les bénévoles qui participent activement à l'animation du Club. Depuis sa création, notre Club a toujours été soutenu par les Municipalités et nous les en remercions.

Vos Contacts :

Présidente, Yvette DUBOIS Tél. 05 61 85 44 47 e mail yvettedub@orange.fr et l'on peut nous rencontrer les jeudis, tous les 15 jours lors des lotos à la salles de fêtes de la Mairie à partir du 4 septembre 2008.

Renseignements auprès de Mesdames Armelle BARBES-SOU au 06 12 30 00 49 (après-midi), Colette COSTA au 05 61 85 48 39, Yolande MAURE au 05 62 13 71 87, Juliette DEMBLANS au 05 62 13 71 87.

ASSOCIATIONS

A.L.V.E.E.

L'**Assemblée Générale** de l'Amicale Laïque se tiendra le **mardi 21 octobre 2008, 20h30** à la **Salle de la Mairie**. Ouverte à tous, cette rencontre a lieu une fois par an. Votre présence est cette année particulièrement attendue, car le temps de la relève est arrivé !

L'Association œuvre depuis 25 ans pour la gestion du restaurant scolaire, le Centre de Loisirs Associé à l'École et les 7 sections « Sports et Loisirs » : la chorale, la bibliothèque, la section « Nature et Découvertes » dont dépend le Cirque, le yoga, le théâtre, la sophrologie et nouvellement la **poterie**.

Vous souhaitez participer à la dynamique de votre village, alors rejoignez-nous!

Contact : president@alvee.fr

Visitez notre blog : [Http://alvee.thil.31.over-blog.com](http://alvee.thil.31.over-blog.com)

Sophrologie

Une aide au mieux-être.

Les vacances sont terminées !... L'agitation et le train-train se réinstallent !...

Pour faire face aux turbulences de la rentrée, ne pas vous laisser submerger par le stress, **venez découvrir et pratiquer la Sophrologie**.

Offrez-vous une pause pour ...vous détendre, ...faire le plein d'énergie positive, ...développer vos propres ressources anti-stress, ...cultiver l'harmonie.

Cours collectifs (1h30) à Thil : Jeudi à 19h30 (Maison des associations).

Possibilité d'une séance découverte en réservant à l'avance.

Tout au long de l'année, des ateliers ou des stages sur des thèmes liés au mieux-être (Psychogénéalogie, Sophro-Énergétique, Fleurs de Bach, Yoga du rire,...) vous seront proposés.

Pour tous renseignements, contactez **Fabienne PÉRIAMÉ-JAUBERT** au 06.12.97.40.79.

AS DE THIL

Les concours de belote auront lieu tous les samedis soirs à 20 h 45 à THIL, salle de la mairie, du samedi 8 novembre 2008 à fin mars 2009. L'engagement sera de 10€ par équipe. Le meilleur accueil vous sera assuré.

Liste des membres du bureau :

Présidente : Madame **Marie COLOMES**

Trésorière : Madame Martine LIPPI

Secrétaire : Monsieur Sébastien SERET

Membres actifs : Messieurs Claude LIPPI et Stéphane SERET

TENNIS CLUB

Ecole de Tennis affiliée à la Fédération Française de Tennis.

Reprise des cours le samedi 20 septembre 2008.

Enfants, ados, familles ou adultes, n'hésitez pas à nous contacter :

Présidente, **Marie Guilhem** : 05-34-52-95-02 - marie.34@laposte.net

Secrétaire, Dominique Crestey : 05-61-85-47-49 - dominique.crestey@free.fr

Trésorier, Gatien Arnault : 05-61-06-96-12 - arnault.gatien@orange.fr



Festhival 2008

Le 13 septembre 2008 s'est déroulée la 10^{ème} édition de Festhival : la fête des associations Thiloises.

Malgré les averses de pluie, les 12 associations représentées ont su attirer le public : chacune d'entre elle a proposé ses activités autour du thème « les cow-boys et les indiens » à près d'une quarantaine d'enfants et au moins autant d'adultes.

Pour clôturer cette journée, parents, enfants et représentants des associations ont ainsi partagé un pique-nique convivial accompagné du groupe « La Cigale allumée » de Saint-Paul.

Les cow-boys et les indiens ont festoyé autour du tourin préparé par l'association de la chasse. A l'an prochain !



Tennis Club Thilois



Age d'Or



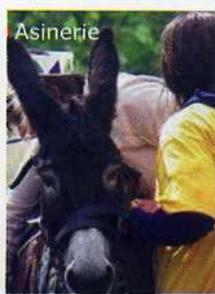
A.L.V.E.E.



AS de Thil



Cirque



Asinerie



C.O.V.S.



Thil Environnement



La Pétanque Thiloise



Comité des Fêtes

... en images

L'apéritif offert par la Municipalité



Le tissu associatif Thilois



Le tourin de Mme LEZAT



Le piqué-nique partagé



La Cigale Allumée

